

Les énergies renouvelables : une chance pour mon territoire !

3^e
édition

Parcours d'initiation
des élus locaux aux
énergies renouvelables



Les outils pour programmer le développement des EnR

réalisé par le réseau Cler - mise à jour septembre 2026

Depuis la promulgation de la loi APER en mars 2023, les maires sont invités à définir des zones d'accélération pour l'installation des énergies renouvelables, permettant d'alléger les délais administratifs ou d'avoir accès à des avantages financiers pour les porteurs de projets sur ces zones. L'État a mis en place un portail cartographique utile, mais loin d'être suffisant.



Petit tour d'horizon des outils d'aide à la décision pour planifier le développement des énergies renouvelables sur son territoire.

SOMMAIRE

Pour définir ces zones, une commune est confrontée à plusieurs problématiques :

- Quels sont les facteurs qui influencent le potentiel de production d'énergies renouvelables d'un site ? Autrement dit, quelles sont les énergies renouvelables qui peuvent être produites sur ma commune (potentiels physiques, contraintes réglementaires) ? >> **(1) Identifier les zones propices au développement des EnR - page 2**
- Quelle part des consommations d'énergie de ma commune ces zones de production d'énergies renouvelables pourraient-elles couvrir ? Autrement dit, quel mix énergétique ma commune peut-elle viser ? >> **(2) Simuler l'évolution du mix énergétique - page 3**
- Comment répondre à l'obligation de concertation ? >> **(3) Co-construire sa stratégie territoriale - page 5**
- Comment identifier les interlocuteurs locaux qui peuvent m'accompagner à chacune de ces étapes ? >> **(4) Quatre réflexes pour trouver un appui en ingénierie - page 8**

(1) IDENTIFIER LES ZONES PROPICES AU DÉVELOPPEMENT DES ENR

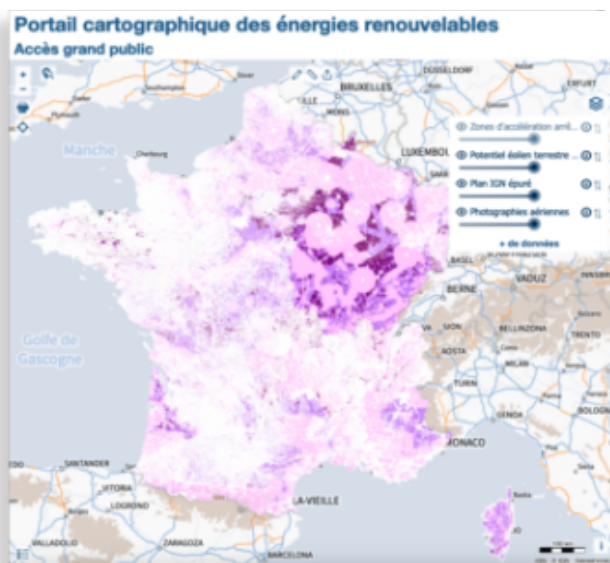


avec Le portail cartographique IGN/CERÉMA

Le portail cartographique des énergies renouvelables, fourni par l'État via le CEREMA et l'IGN, est le **site incontournable pour la définition des zones d'accélération des énergies renouvelables**. Ce système d'information géographique compile les données disponibles à l'échelle nationale pour identifier les zones potentiellement propices à l'implantation d'énergies renouvelables, filière par filière.

Pour vous aider à manipuler ces informations géographiques, des vidéos de démonstration et des guides d'utilisation par filière sont disponibles. La **communauté "portail cartographique des énergies renouvelables"** sur la **plateforme collaborative "expertises territoires" du CEREMA** peut également se révéler utile pour trouver des réponses à vos questions. La communauté est ouverte à tous, après avoir créé un compte sur : www.expertises-territoires.fr.

Au-delà de fournir les données cartographiques très utiles, c'est sur ce site que les zones d'accélération, une fois définies, doivent être renseignées.



Accédez au
portail cartographique des
énergies renouvelables



(2) SIMULER L'ÉVOLUTION DU MIX ÉNERGÉTIQUE

Partant du constat que le portail cartographique n'est pas suffisant pour faire le lien entre zones d'accélération et impact sur le mix énergétique d'une commune, **l'association AMORCE** d'une part, et **Michel Maya**, maire de Tramayes, avec l'appui de la Fédération nationale des collectivités concédantes et régies (**FNCCR**) d'autre part, ont développé des **outils de simulation du mix énergétique des communes** : **Accèl'ENR** et **TERZA**.

Les 2 outils sont accessibles gratuitement et faciles d'utilisation en toute autonomie !

Dans ces outils clés en main, les données énergétiques, comprenant d'une part **la consommation locale d'énergie** et d'autre part **la production EnR déjà installée**, sont visualisables **à l'échelle de chaque commune**. Aucune donnée d'entrée n'est nécessaire : **le code INSEE de la commune suffit !** Les données fournies par ces deux outils, obtenues par synthèse des bases de données publiques des réseaux énergétiques (ENEDIS, RTE, ORE, etc.), constituent des **ordres de grandeur utiles** pour éclairer les élus dans la planification des énergies renouvelables. **En aucun cas, ces outils ne remplacent une étude de faisabilité**. Ils permettent en revanche d'identifier les filières ou les sites pour lesquels il peut être pertinent de lancer des études plus poussées.



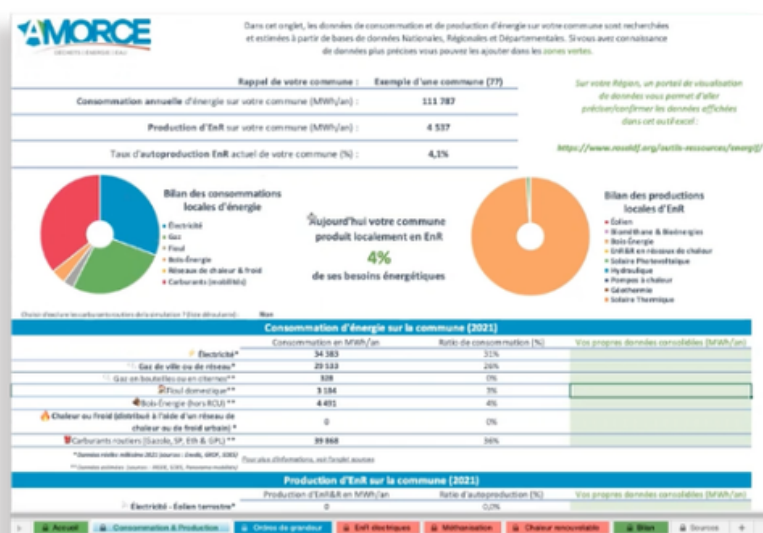
avec
Accèl'EnR

À partir du code INSEE de la commune, vous pouvez visualiser **l'état des lieux des consommations d'énergie et de production d'énergies renouvelables**. L'outil propose des équivalences entre des **données spatiales** (surface de terrain ou de toiture mobilisée, nombre d'éoliennes, de méthaniseurs...) et les **données énergétiques** correspondantes (production d'énergie renouvelable en MWh et taux d'autoproduction). Pour rappel, le **taux d'autoproduction** correspond à la part de la consommation d'énergie pouvant être couverte par l'énergie renouvelable produite sur la commune.

L'utilisateur peut faire la simulation à partir du taux d'autoproduction souhaité ou à l'inverse, à partir de la surface à consacrer à la production d'énergies renouvelables.

En plus de la **production d'électricité renouvelable** (photovoltaïque en toiture / au sol / en ombrières sur parking et éolien terrestre) et de **biogaz** (unités de méthanisation), Accèl'EnR permet d'estimer le **potentiel de production de chaleur renouvelable ou de récupération** (récupération de chaleur fatale, solaire thermique, géothermie, biomasse).

Enfin, un onglet bilan permet de **situer le scénario local de production d'EnR au regard des objectifs nationaux et européens**.



Téléchargez le tableau pour les communes

Visionnez le tutoriel avant de vous lancer (3min45)



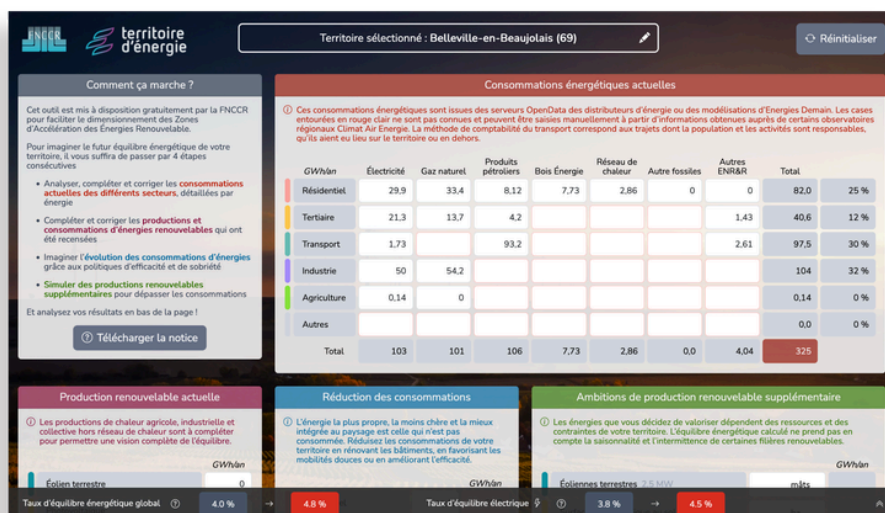
avec
TERZA

Il suffit d'entrer le nom de sa commune pour **visualiser la consommation d'énergie par type d'énergie et par secteur d'activité** d'une part, et la **production actuelle d'énergies renouvelables** (à compléter avec la production de chaleur agricole, industrielle et collective hors réseau de chaleur), d'autre part.

Avant de jouer sur la production d'énergie renouvelable, **l'outil invite à se projeter sur la réduction des consommations à partir des données du scénario tendanciel de l'ADEME**. Un code couleur (feu tricolore) permet d'évaluer si le rythme de réduction des consommations est sur la bonne voie ou non.

La projection en matière de production d'énergies renouvelables se fait à partir de **données spatiales** (surface de photovoltaïque au sol, en ombrière ou toiture, m2 de bâtiments passés au bois ou à la géothermie) ou de **nombre d'installations** (mâts éoliens, chaufferies bois, méthaniseurs).

Très simple d'utilisation, TERZA invite réellement à jouer sur les deux leviers à la fois : réduction des consommations (sobriété et efficacité énergétique) et production d'énergies renouvelables. **L'objectif étant bien de tendre vers l'équilibre énergétique (100% renouvelable local) et même de le dépasser pour devenir territoire à énergie positive (TEPOS) et alimenter les territoires voisins dans une logique de solidarité territoriale.**



**Accédez à
TERZA**



(3) CO-CONSTRUIRE SA STRATÉGIE TERRITORIALE

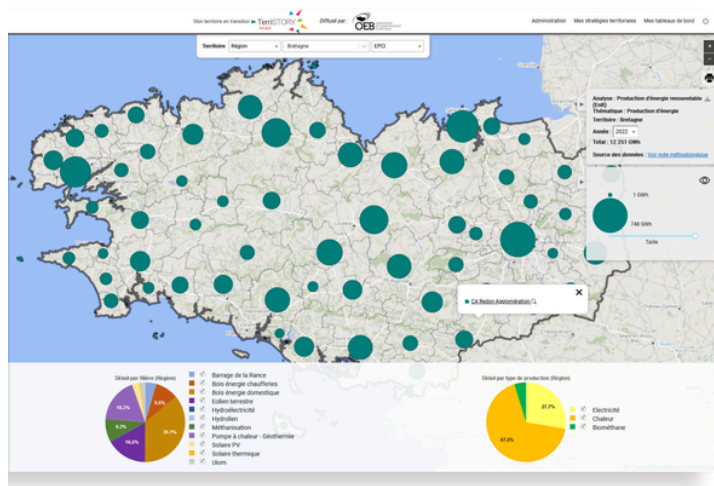


avec
TerriSTORY®

Interface de **visualisation interactive de données opendata multithématiques** (énergie, climat, mobilité, économie...), TerriSTORY® facilite la compréhension de son territoire, l'identification de ses atouts et des leviers d'actions prioritaires.

L'outil permet de **simuler des scénarios prospectifs** et d'en **mesurer les impacts socio-économiques et environnementaux**, pour construire une trajectoire territoriale à la hauteur des enjeux et des objectifs.

Conçu comme un support pédagogique, il permet d'**engager un dialogue multi acteurs** au sein d'un territoire et entre territoires.



Découvrez TerriSTORY
en vidéo
(2 min)



Accédez à l'outil



avec **Destination TEPOS** et **ETAPE Paysage**

Destination TEPOS et ETAPE Paysage sont **deux méthodes complémentaires** de co-construction d'une stratégie énergétique : élus et services techniques, acteurs territoriaux privés et associatifs, habitants sont réunis au cours d'ateliers participatifs pour réfléchir ensemble à l'avenir énergétique de leur territoire.

Les participants à l'atelier **Destination TEPOS** s'approprient les **ordres de grandeurs de la transition énergétique** sur leur territoire et désignent collectivement les **leviers d'actions prioritaires** à mobiliser pour réduire les consommations d'énergie et les compenser par une production locale d'énergies renouvelables. Le tout au cours d'un atelier vivant et ludique, à l'issue duquel chaque participant a une idée plus claire de la "hauteur de la marche" à gravir pour **placer le territoire sur une trajectoire Territoire à énergie positive (TEPOS)** et des actions à mettre en œuvre en priorité.

Les leviers d'actions sélectionnés dans Destination TEPOS peuvent ensuite être répartis sur le territoire à l'aide d'**ETAPE Paysage**. Les participants, réunis autour d'une carte du territoire, commencent par identifier les différents paysages présents sur le territoire et ses composantes (unités de paysages et les ressources paysagères associées). La discussion porte ensuite sur la localisation des différentes actions de transition énergétique au regard des **enjeux paysagers** préalablement mis en évidence.

Enfin, par l'intermédiaire de représentations dessinées et de récits, chacun est incité à **imaginer un paysage rêvé** du territoire à partir des choix techniques de transition énergétique. La projection dans de futurs espaces de vie permet de **visualiser collectivement des changements désirés**.

Destination TEPOS et ETAPE Paysage s'utilisent idéalement à l'échelle intercommunale (EPCI, PETR, PNR, ...). À cette échelle, il est plus facile de mutualiser les moyens permettant de préparer et animer ces ateliers participatifs. Surtout, il est utile de **concerter au-delà de la commune** pour trouver les sites d'implantation les plus favorables aux grandes installations d'énergies renouvelables.



Découvrez
Destination TEPOS



Découvrez
ETAPE Paysage



Il est recommandé de **créer un comité de projet "EnR" sur sa commune** pour faciliter le dialogue et l'avancée des projets de déploiement d'énergies renouvelables. A l'initiative de la collectivité, elle peut rassembler **des élus et des habitants volontaires** (voir l'[exemple de la mairie de Tramayes](#)).

4 RÉFLEXES POUR TROUVER UN APPUI EN INGÉNIERIE

1

SE TOURNER VERS L'ÉCHELLE INTERCOMMUNALE

De nombreuses structures se mobilisent pour accompagner les communes manquant d'ingénierie dans cet exercice compliqué de planification des énergies renouvelables : intercommunalités, pays et PETR, parcs naturels régionaux, agences d'urbanisme, syndicats d'énergie, Agences locales de l'énergie et du climat (ALEC), etc. Les moyens déployés peuvent varier en fonction des territoires et de la maturité de la politique de soutien aux énergies renouvelables. Les contacts sont référencés dans l'annuaire ci-dessous (4).

2

CONTACTER LE RÉFÉRENT PRÉFECTORAL

Dans toutes les préfectures, un référent a été nommé sur les **zones d'accélération des énergies renouvelables**. Il peut vous renseigner sur le processus d'élaboration et, dans certains cas, vous appuyer pour le dépôt en ligne des zones. À noter que plusieurs préfectures ont constitué des kits pratiques (**ex AURA**) pour vous aider à y voir plus clair. La **DDT de l'Isère** propose notamment un kit méthodologique pour mener à bien la concertation.

3

INTERROGER LES OPÉRATEURS DE RÉSEAUX

Les opérateurs de distribution de gaz et d'électricité proposent des espaces dédiés aux collectivités pour accéder aux données de consommations et de réseau et échanger avec un interlocuteur sur votre secteur. RDV sur le **portail collectivités d'Enedis** et le **portail collectivités de GRDF**.

4

CONSULTER L'ANNUAIRE DE L'INGÉNIERIE TERRITORIALE SUR LES ÉNERGIES RENOUVELABLES

Cet annuaire permet d'identifier les acteurs de l'ingénierie (para)publique qui proposent un premier niveau de conseil gratuit à destination des élus locaux souhaitant développer des énergies renouvelables sur leur territoire. Quel que soit le niveau de maturité de votre projet, les contacts recensés dans chaque région pourront vous conseiller (ressources techniques, économiques, juridiques, gouvernance) ou vous orienter vers le bon interlocuteur.